



## 52e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

### NIGER

#### Intervention du Luxembourg

Genève, le 4 mai 2026

Le Luxembourg remercie la délégation du Niger pour la présentation de son rapport national.

Le Luxembourg prend note du contexte politique et sécuritaire difficile que traverse actuellement le Niger. Nous réaffirmons l'importance du respect continu des obligations internationales du Niger en matière de droits humains et recommandons au Niger de :

1. Garantir la liberté d'expression en révisant la législation relative à la cybercriminalité et mettre fin aux poursuites pénales contre des journalistes et défenseurs des droits humains ;
2. Respecter et protéger la liberté d'association et de réunion pacifique en révisant le décret n°2022-182 et les dispositions connexes afin de supprimer es restrictions disproportionnées imposées aux ONG et associations ;
3. Assurer une mise en œuvre effective de la loi relative aux défenseurs des droits humains, en garantissant leur protection contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de détention arbitraire ;
4. Assurer l'accès aux services vitaux en matière de santé sexuelle et reproductive et prendre en charge les victimes des violences basées sur le genre.

Je vous remercie.

169 mots